

MODALITES COMPLETES DE L'OFFRE PIRELLI
« Pour l'achat et la pose d'un train de pneumatiques Pirelli, 30 € remboursés »

1. L'Offre «**Pour l'achat et la pose d'un train de pneumatiques Pirelli, 30 € remboursés**» (Ci-après « l'Offre ») est organisée par la société Pneus Pirelli SAS, société par actions simplifiée au capital de 1.515.858 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le n° 301 768 867, dont le siège social se situe Parc des Affaires Immeuble Rameau, ZI Paris Nord 2, 22 avenue des Nations, 93420 VILLEPINTE, (Ci-après « L'Organisateur »), du 1^{er} Avril au 30 septembre 2026, dans les points de vente participants à l'Offre dont la liste est disponible sur [Pirelli Moto: technologie et innovation au service des motocyclistes](#) ou sur simple demande à l'adresse contactcentertyres.fr@pirelli.com.
2. Cette Offre est ouverte aux personnes physiques majeures résidant en France métropolitaine, en Corse ou à Monaco à l'exclusion de tous les membres du personnel de l'Organisateur, ou des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs) (ci-après désigné : « le Client »).
3. Pour participer à l'Offre et obtenir un remboursement de 30 € TTC sous la forme d'un virement bancaire, le Client devra acheter (montage et pose inclus) entre le 1^{er} Avril 2026 et le 30 Septembre 2026 dans un même point de vente participant à l'Offre, 1 train* de pneumatiques de marque Pirelli des gammes suivantes : DIABLO ROSSO IV CORSA, DIABLO ROSSO IV, ANGEL GT II, SCORPION TRAIL III et SCORPION RALLY STR (ci-après les « Pneumatiques »).

*1 (un) train de Pneumatiques est composé d'un (1) Pneumatique avant et d'un (1) Pneumatique arrière.

Il est précisé que les Pneumatiques composant le train de Pneumatiques devront faire l'objet d'un achat simultané auprès d'un même point de vente participant à l'Offre et apparaître sur la même facture.

Pour recevoir un remboursement de 30 € sous la forme d'un virement bancaire, le Client devra :

- Acheter en simultané (achat et pose inclus au sein d'un même point de vente participant) entre le 1^{er} avril 2026 et le 30 septembre 2026, 1 train de Pneumatiques ;

être parmi les 900 (neuf cent) premiers Clients à avoir effectué leur inscription sur le site internet [Pirelli Moto: technologie et innovation au service des motocyclistes](#) ou directement sur la plateforme en ligne : <https://promo.pirelli.com/tyres/fr-FR/moto/campagne.nationale.2026/join-now> avoir sélectionné le remboursement de 30 € comme contrepartie et avoir renseigné son RIB.

Le Client aura jusqu'au 14 octobre 2026 pour se rendre sur le site et s'inscrire sur la plateforme. Le Client devra renseigner l'ensemble des informations demandées. Le Client devra renseigner son RIB/IBAN pour recevoir le remboursement de 30 € par virement bancaire. Le Client devra enfin télécharger directement sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques (scan) en ligne. Le Client recevra à la fin de son inscription, un courriel récapitulatif lui confirmant son inscription.

Le Client devra conserver l'original de la facture d'achat et de pose des Pneumatiques et ce jusqu'à réception de son virement. En cas de non-réception de son virement, ou en cas de contestation, ce document pourra être demandé par L'Organisateur.

A compter de la validation de son dossier, le Client recevra alors un courriel lui confirmant son gain. Le Client recevra alors son virement dans un délai de 48h à compter de la validation de sa participation.

L'hypothèse selon laquelle le Client ne figure pas parmi les Clients régulièrement inscrits sur la plateforme : <https://promo.pirelli.com/tyres/fr-FR/moto/campagne.nationale.2026/join-now> accessible via le site internet [Pirelli Moto: technologie et innovation au service des motocyclistes](#) ou figure parmi les Clients inscrits mais n'a pas correctement renseigné les informations demandées en ligne et/ou n'a pas correctement téléchargé sa facture d'achat et de pose des Pneumatiques dans les conditions précisées ci-dessus, ne constitue pas une cause légitime de renonciation à l'achat des Pneumatiques. La non-éligibilité à recevoir le virement ne donne lieu à aucun remboursement de quelque nature que ce soit.

4. Toute participation incomplète, erronée, illisible, non enregistrée sur la plateforme en ligne : <https://promo.pirelli.com/tyres/fr-FR/moto/campagne.nationale.2026/join-now> après le 14 octobre 2026 ne sera pas prise en compte. Il est précisé qu'il n'appartient pas à l'Organisateur d'effectuer des recherches complémentaires afin de retrouver l'identité du Client, qui ne recevra alors ni sa dotation ni son virement ni aucun dédommagement ou indemnité.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser toute demande qui ne répondrait pas aux conditions requises par les présentes modalités ou s'il apparaîtrait des fraudes ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture en cas de suspicion de fraude.

Enfin, il est en outre précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

5. Cette Offre est limitée à un seul virement bancaire par personne physique (même nom, prénom, même adresse). Il est précisé que l'Offre est non cumulable avec toute autre opération promotionnelle organisée par l'Organisateur. L'Organisateur informe le Client que les remboursements de 30 euros sont disponibles dans des quantités limitées : 900 remboursements de 30 €.

Ainsi le Client qui ne pourra pas obtenir son remboursement en raison de l'épuisement des stocks ne pourra pas renoncer à l'achat des Pneumatiques, ni demander une quelconque compensation financière.

Par ailleurs, le Client bénéficiera de son remboursement de 30 € uniquement par virement bancaire. Toute autre forme de remboursement est exclue.

6. En cas de suspicion de fraude ou falsification sur la facture d'achat et de pose des Pneumatiques, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et également de la carte grise du véhicule sur lequel ont été montés les Pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en outre en droit de refuser l'envoi de la dotation ou la demande de remboursement du Client.

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Clients ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelle que nature que ce soit.

Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

7. Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les présentes modalités.
8. Les présentes modalités sont soumises à la Loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à celui-ci doivent être formulées par demande écrite au plus tard le 14 novembre 2026 à l'adresse mail suivante : promo.pirellimoto@pirelli.com. Aucune contestation envoyée passée ce délai ne sera examinée par l'Organisateur.
9. Il est rappelé que pour participer à l'Offre, les Clients doivent nécessairement fournir certaines informations personnelles les concernant (nom, prénom, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone). Ces informations sont nécessaires à la prise en compte de leur participation, à l'attribution et à l'acheminement le cas échéant de leur dotation ou le remboursement par virement bancaire. Ces informations sont destinées à l'Organisateur, responsable de leur traitement, pour la seule gestion de l'Offre, et pourront être transmises à ses prestataires techniques et à un prestataire assurant le remboursement par virement bancaire.

L'Organisateur se réserve le droit de demander aux Clients l'autorisation d'exploiter leurs coordonnées à des fins de prospection commerciale.

Conformément aux dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, "Informatiques et Libertés", telle que modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles et du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, toute personne qui communique des données personnelles bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation du traitement et d'un droit à la portabilité des données personnelles la concernant auprès de l'Organisateur. Ces droits pourront être exercés sur simple demande écrite à DPO_West.Europe@pirelli.com ou par courrier à l'adresse de l'Organisateur mentionnée au point 9. Pour toute autre question relative à leurs données personnelles, les Clients peuvent contacter le délégué à la protection des données de l'Organisateur à l'adresse suivante : DPO_West.Europe@pirelli.com et en cas de contestation, les Clients peuvent former une réclamation auprès de la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse suivante : www.cnil.fr.

Chaque Client souhaitant participer à cette Offre devra avoir préalablement pris connaissance et accepté la politique de confidentialité de l'Organisateur disponible sur le site internet www.pirelli.fr.